



## RDV INDIVIDUELS

# Depistages de l'audition "hors les murs" et sur site

PRÉSENTATION

CONTEXTE D'UTILISATION

APPORTS

ÉVALUATION

PROCESSUS D'UTILISATION

LOGISTIQUE

**Le RDV individuel de l'audition offre un temps centré sur le/la participant.e. Il s'agit d'un temps de repérage et d'orientation médicale avec des informations, conseils personnalisés. Le caractère "Hors les murs" et sur site permet d'amener cet accompagnement "au plus près" dans le respect des valeurs associatives de neutralité et d'indépendance. Cette action a été conçue dans une orientation de santé publique afin de participer à la levée des idées reçues et contribuer à un meilleur vieillissement.**

- Tout au long de l'année de manière ponctuelle ou intégrée à votre offre de prévention santé.
- À combiner avec des grandes campagnes nationales Journées Nationales de l'Audition (mars) ou de la Journée santé - sécurité au travail (Safety Days) ou de la Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre) ou de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (novembre).

### Pour l'organisateur

- Une action à forte valeur ajoutée centrée sur des valeurs humaines et humanistes. Le RDV individuel de l'audition est un instant d'écoute centré sur le ou la participante, vécu comme un moment de "cocooning" et de transmission d'information de santé orientée santé publique.
- Participer à la systématisation des repérages et à l'orientation médicale dans le domaine de l'audition.
- Faire le lien avec l'accompagnement mission handicap et le dispositif RQTH de votre entreprise.
- Contribuer au développement des bonnes pratiques santé, sécurité, inclusion - handicap.
- Possibilité d'organisation multisites.

### Pour le participant

- Oser faire le point sur ses capacités auditives, là où il est parfois difficile d'oser prendre RDV avec le médecin ORL ou auprès d'un professionnel audioprothésiste en centre.
- Bénéficier d'un temps individualisé, personnalisé et confidentiel pour poser toutes ses questions sans tabou.
- La feuille d'audiométrie indicative est remise au participant en fin de RDV.

Un relevé d'informations vous est remis par l'association JNA. Il s'agit de données brutes agrégées : nombre de personnes reçues, nombre de personnes orientées, nombre de personnes déclarant des acouphènes, nombre de personnes semblant nécessiter un appareillage.

- À planifier au minimum 1 mois avant l'action.
- Les inscriptions sont organisées par vos soins à raison de toutes les 15 minutes.
- Horaires habituels de l'action : 9h à 17h avec pause méridienne.
- Chaque professionnel de l'audition peut gérer 25 RDV sur la journée.
- Prévoir un bureau en format d'entretiens individuels avec une prise électrique par professionnel de l'audition mobilisé.

L'équipe PSA mobilise le professionnel de l'audition. Elle met à disposition le matériel pour réaliser les dépistages (audiomètre) ainsi que les feuilles d'audiométrie et le relevé d'information. Ce matériel vous est envoyé par transporteur en amont de l'action et récupéré ensuite par notre transporteur. Une étiquette de transport pour l'enlèvement vous est adressée par mail. Notre responsable logistique fait le lien avec vous.